

Lettre d'engagement des étudiants lors de visites externalisées

EN/ENS/007/V4 du 08 août 2019

Je soussigné(e), (nom, prénom) étudiant en année dans la formation à Oniris, m'engage à respecter les consignes suivantes dans le cadre des enseignements externalisés et visites d'élevages, d'abattoirs, cliniques et autres entreprises, réalisés pendant l'ensemble de ma formation :

- Appliquer les consignes et règlements imposés par l'entreprise visitée,
- Adopter un comportement sérieux, digne et respectueux au cours de la visite vis à vis du personnel de l'entreprise, des dirigeants et des enseignants accompagnateurs,
- Ne pas dénigrer l'entreprise,
- Ne pas divulguer d'informations qui pourraient nuire à l'entreprise,
- Ne pas prendre de photos, vidéos ou enregistrements audio au cours de la visite sans l'accord du responsable et de l'enseignant,
- Ne rien faire qui pourrait nuire à l'entreprise ou avoir des conséquences néfastes sur le fonctionnement de celle-ci.

En cas de non-respect de ces engagements, Oniris se réserve le droit d'engager des poursuites disciplinaires et le cas échéant civiles et pénales envers les étudiants concernés.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »